

## REGLEMENTATION DU PROGRAMME DIVISIONS FEDERALES

<b>NOTE D (Difficultés + EC)</b>	<b>valeur 3,50 pts</b>
<b>DIFFICULTES</b>  <b>1,00 pt maximum</b>	<b>6 éléments (valeur C maxi)</b>  <b>Barres-Poutre et Sol : 5 éléments maxi</b> dont la valeur est la plus élevée <b>plus la sortie</b>
<b>EXIGENCES DE COMPOSITION</b> <b>(EC) : 2,50 pts maximum</b>	<b>5 EC</b> Chaque exigence de composition a une valeur de 0,50 pt
<b>SAUT - EXIGENCES</b>	- 2 sauts identiques ou différents - le meilleur est pris en compte
<b>SAUT - DIFFICULTES</b>	- Références Code FIG (1 tremplin) - rotation transversale : 3,50 pts - rotation longitudinale de 360° : 2,50 pts - renversement avec ou sans rotation longitudinale de 180° : 1,50 pts
<b>BARRES - EC</b>	- envol de BS à BI ou de BI à BS - 1 bascule BI ou BS - 1 élément passant par l'ATR - 1 tour proche de la barre - Sortie : pas de sortie : 0 pt attribué sortie A : + 0,30 pt sortie B ou plus difficile : + 0,50 pt
<b>POUTRE - EC</b>	- 1 saut écart de 180° antéropostérieur - 1 pirouette 360° - 1 série acrobatique de 2 éléments identiques ou différents (sauf ATR) - éléments acrobatiques avec ou sans envol dans 2 directions différentes (AV / LAT et AR) sauf ATR - Sortie : pas de sortie : 0 pt attribué sortie A : + 0,30 pt sortie B ou plus difficile : + 0,50 pt
<b>SOL - EC</b>	- passage gymnique d'au moins 2 éléments différents appel 1 pied dont 1 saut écart antéropostérieur de 180°. Le premier saut doit être réception 1 pied afin de créer une liaison directe ou indirecte avec pas courrus, pas chassés... - 1 série acrobatique de 2 éléments minimum avec envol dont 1 salto - 1 salto en avant ou latéral - 1 salto en arrière - Sortie (dernier élément acro ou liaison d'éléments acro) pas de sortie : 0 pt attribué sortie A : + 0,30 pt sortie B ou plus difficile : + 0,50 pt
<b>Exercices trop courts</b> <b>BARRES - POUTRE - SOL</b>	<b>Au moins 4 éléments différents</b> <b>3 éléments ou moins = pénalité de 5 points sur la Note E</b>
<b>NOTE E sur 10</b> <b>(Exécution + Artistique)</b>	Références Code FIG - Fautes générales - Déductions spécifiques à l'exécution - Déductions spécifiques à l'artistique
<b>TEMPS POUTRE ET SOL</b>	Références Code FIG <span style="float: right;">1'30" maximum</span>

**Pour toute question non traitée dans ce document, se référer au Code FIG 2009**